

## EXPOSÉ DE MARCEL KABANDA, PRÉSIDENT D'IBUKA

Lors du campus solidaire de Bègles, début octobre 2014, Marcel Kabanda a lu devant l'assistance un texte qui retrace brièvement la prise de pouvoir, le 9 avril 1994, au Rwanda, par « un groupe militaire et politique » de Hutu extrémistes ; il s'est étendu, par contre, longuement, sur le caractère massif, rapide comme l'éclair, des massacres et sur leur organisation concertée jusqu'à en effacer les traces. Il est étonnant que cette évocation du début du génocide braque l'éclairage uniquement sur les massacreurs des Tutsi, ignore le coup d'État et la formation, avec l'accord de l'ambassadeur français, d'un gouvernement uniquement constitué d'extrémistes hostiles aux accords d'Arusha. De plus, la présence des troupes d'évacuation françaises, du 9 au 11 avril, à qui on interdit de porter secours aux civils tués sous leurs yeux, n'est pas plus évoquée. Enfin, les vraies raisons de l'impuissance de la Minuar ne sont pas données.

Reconnaissons, d'abord, que l'auteur tord le cou à un certain nombre de stéréotypes : « les atavismes tribaux »... « la sauvagerie naturelle supposée des sociétés africaines »... « la colère spontanée »... Et il affirme avec raison qu'il s'agit d'une politique exterminatrice délibérée, dûment organisée. Il eut été intéressant de rappeler que ces fausses qualifications ont été véhiculées par la presse française, notamment *Le Monde* ; et par le chef de la diplomatie française qui ne pouvait ignorer, dès le 11 avril, qu'il s'agissait d'une extermination systématique d'innocents : « Des massacres d'une extrême violence se poursuivent dans ce malheureux pays déchiré par une *guerre tribale*. » (Déclaration du 28 avril 1994 d'Alain Juppé dans le cadre de l'association « Les enfants avant tout ».)

Ensuite, par la précision terrifiante de la description des tueries, l'auteur saisit la spécificité de ce génocide. L'accent est mis sur le chiffre considérable de victimes éliminées en très peu de temps, un million en trois mois, ce qui révèle l'incroyable « *vitesse de production du meurtre* », dit-il. Puis, il décrit la stratégie des tueurs qui consiste à « extraire » les Tutsi des collines pour les diriger vers les lieux publics (écoles, dispensaires, églises, stades), à les rassurer dans un premier temps, pour leur faire croire qu'ils vont être protégés. Par la suite, après avoir affaibli leurs conditions d'existence (privation d'eau, d'approvisionnement), l'armée est lancée pour décimer le plus gros, les miliciens interviennent, alors, armés de gourdins à clous et de machettes. Les camions de travaux publics évacueront les centaines de cadavres : il ne faut pas laisser de traces. La cruauté est aussi stigmatisée par l'évocation de meurtres particulièrement horribles et de viols aux conséquences tragiques pour les femmes victimes. Marcel Kabanda a le mérite de dégager deux vérités, caractéristiques, semble-t-il, de tout génocide : « Le déni de génocide accompagne sa réalisation. » La seconde plus complexe méritait, d'après nous, une analyse approfondie : « L'option politico-idéologique a été plus forte que les solidarités familiales et ne relève pas d'une idéologie ethnique basique. »

Nous sommes très étonnés que l'historien n'ait pas situé ce déclenchement du génocide des Tutsi d'avril 1994 dans son vrai contexte international. En isolant artificiellement le processus des massacres, il livre une information très incomplète, et occulte la responsabilité de l'État français et de la communauté internationale. Signalons, d'abord, un oubli préoccupant sur la montée des violences, dès octobre 1993, préparant des massacres d'une grande ampleur : « Les extrémistes, dit-il, voient dans les accords d'Arusha une trahison inacceptable et le font savoir bruyamment. » Cette phrase reflète la situation du mois de mars 1993, mais nullement la montée des violences durant les premiers mois de l'année 1994 dans une totale immunité : la stratégie des attentats politiques mise en œuvre par les radicaux hutu, la semaine sanglante de février qui liquide des centaines de Tutsi, et le silence de Paris qui couvre ces massacres. « L'explosion, dit l'historien belge Reyntjens était imminente » Pourquoi avoir occulté également la formation du GIR (gouvernement intérimaire rwandais), composé uniquement d'extrémistes hutu, avec le concours et l'accord de l'ambassadeur Jean-François Marlaud ? Pourquoi avoir caché que l'Élysée et la cellule africaine se montrent très vite de connivence avec les nouveaux maîtres de Kigali ? Voici la note du 9 avril 1994, présentée au président Mitterrand, par le général Christian Quesnot et Dominique Pin. Par les contre-vérités

qu'elle colporte, elle trahit la collusion des autorités françaises avec cette conjuration de criminels qui met en place une immense machine à tuer les Tutsi et les opposants : « Sur le plan politique un GIR a été constitué par les différents partis politiques rwandais conformément aux dosages prévus par les accords d'Arusha. Seul le FPR a refusé d'y aller, a rompu le cessez-le-feu et entrepris une offensive sur Kigali. » L'historienne américaine Alison Des Forges, auteur d'une somme magistrale, fruit de la plus grande enquête sur le génocide, *Aucun témoin ne doit survivre* (éd. Karthala, 1999, p. 742) confirme notre analyse : « Certains responsables politiques français menés par Mitterrand étaient déterminés à empêcher une victoire du FPR, même si cela devait signifier de continuer de collaborer avec des tueurs en train de commettre un génocide, jusqu'à ce qu'ils puissent identifier de meilleurs représentants de "la grande majorité hutu". » Comment ne pas avoir souligné, aussi, le point de vue d'un autre historien, déjà cité, Filip Reyntjens, de l'université d'Anvers : « La France a objectivement soutenu les responsables du projet violent (plan d'extermination) en s'abstenant de les décourager et en donnant l'impression que, forts de l'appui français, l'impunité leur était garantie. » (*Rwanda, trois jours qui ont fait basculer l'histoire*, éd. Cahiers africains, L'Harmattan, 1995, p. 15.) Il convenait, d'après nous, aussi, de signaler le refus de l'ambassadeur de France d'évacuer les Tutsi, qui, dans le centre culturel et l'administration française de Kigali ont été pendant des années au service de notre pays : ils sont abandonnés aux tueurs, selon Vénuste Kayimahe, rescapé grâce à l'ambassade belge, selon également Colette Braeckman, enfin, surtout, d'après le témoin André Guichaoua, auteur de *De la guerre civile au génocide. Les politiques criminelles au Rwanda (1990-1994)*, éd. La Découverte, 2010, pp. 304-307. Enfin, il paraissait nécessaire de se pencher encore sur l'ordre donné par l'amiral Lanxade et le général Quesnot aux forces françaises d'évacuation de ne pas intervenir à Kigali lorsqu'elles étaient les témoins des massacres de Tutsi par les miliciens hutu. Par la suite, la diplomatie française va légitimer ce gouvernement d'extrémistes sorti d'un coup d'État, recevoir ses représentants, le 27 avril, à Paris. Si le massacre d'innocents va se poursuivre pendant des mois, c'est que la consigne a été donnée de ne pas les qualifier de leur vrai nom, mais de considérer qu'il s'agit de *massacres inter-ethniques*, que c'est naturel chez les Rwandais, qu'ils sont pratiqués par les deux camps et donc que la France n'a pas à intervenir.

On ne pouvait manquer, enfin, de s'interroger sur la position de la Minuar dont la fonction était de garantir la paix aux Rwandais. Or le sort du contingent de l'Onu est « expédié » en une phrase. Cette unique phrase consacrée à la Mission pour la paix au Rwanda ne rend pas compte, bien sûr, de la situation des Casques bleus à Kigali : « Le meurtre de dix Casques bleus belges entraîne le départ d'une grande partie de la force des Nations unies, la Minuar. » C'est vrai que le gouvernement belge, redoutant la réaction de son opinion publique, après l'exécution de dix soldats belges de la Minuar, décide de rapatrier, comme le souhaitent les extrémistes hutu, le contingent belge des Casques bleus qui constituaient la force majeure de l'armée de la Mission onusienne. Il était indispensable pour un historien d'expliquer comment on en était arrivé là.

Dès son arrivée, le commandant Roméo Dallaire constate que l'Onu ne lui fournit pas les moyens pour installer au Rwanda une force militaire garantissant la paix et l'application des accords. Il alerte aussitôt les responsables du Département de l'Onu que le mandat chapitre VI (interdiction d'utiliser les armes) ne permet pas de s'opposer à la tactique d'ajournement systématique des nouvelles institutions pratiquée par Habyarimana et encore moins aux massacres et aux meurtres perpétrés par les extrémistes hutu. Ses supérieurs, dont Kofi Anan, lui répondent sèchement de respecter son mandat dans les limites les plus strictes. Le 21 février, Willy Claës, ministre belge de Affaires étrangères écrit à l'ambassade de Belgique à l'Onu pour exiger du Conseil de sécurité le renforcement du mandat de la Minuar « afin, dit-il, d'éviter un bain de sang ». À la mi-mars, Léo Delcroix, ministre de la Défense belge, réitère la proposition de renforcement : « La France, dit Alison Des Forges (*op. cit.*, p. 206), refuse de soutenir le renforcement du mandat. » Face à la campagne de haine contre les Belges – la RTLM : « Le moment est venu de prendre les Belges pour cible. » – Paris ne réagit pas.

La responsabilité de la communauté internationale est évidente. Les Américains, après l'épisode sanglant de la Somalie – dix sept soldats américains tués – se refusent à engager la vie d'Américains à des missions pour la Paix. Clinton estimera que la Mission au Rwanda est vouée à l'échec et se

refusera à la moindre dépense. De plus, les membres du Conseil de sécurité non permanents, mal informés par le secrétaire général, ignoraient, sauf, bien sûr, le représentant du GIR, que les extrémistes hutu massacraient les civils tutsi parce qu'ils étaient tutsi. Et la France et Boutros Boutros-Gali refusaient de renforcer la Minuar malgré les demandes de la Belgique.

Vingt ans après, une telle version du début du génocide trouble les esprits, nous paraît dangereuse dans notre pays, où des autorités politiques, militaires cherchent à enterrer le génocide des Tutsi pour effacer leurs responsabilités. Avec les années, l'ignorance gagne, le gouvernement s'enferme dans le silence, une partie des médias donne l'impression de ne pas vouloir savoir ce qui s'est passé au Rwanda, en 1994. Devant l'unanimité des analyses des historiens et des politologues, des témoignages des journalistes, des rescapés, en accord avec le seul acteur occidental présent à Kigali pendant le bain de sang, Roméo Dallaire, nous devons, hélas, reconnaître que la politique française, aidée par l'inertie de la communauté internationale, a facilité la réalisation de l'extermination de plus d'un million de civils tutsi et de dizaines de milliers de Hutu démocrates. Ces autorités politiques et militaires françaises ont agi au nom de la France, c'est-à-dire en notre nom. Aussi nous devons tout faire pour qu'émerge la vérité qui permettra à la justice de passer.

(Ce point de vue, qui s'appuie sur les analyses et les témoignages qui font autorité, n'a pas d'autre ambition que de faire réfléchir ceux qui veulent savoir comment se sont déclenchées l'exécution des opposants hutu et l'extermination systématique des Tutsi. Il n'est pas destiné à la publication.)

Jean-Pierre Cosse  
<jp24.ce@orange.fr>